

COMPTE RENDU

DU CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

JEUDI 18 OCTOBRE 2012

L'ordre du jour proposé est le suivant :

- Approbation du compte-rendu du 28 juin 2012
- Désignation d'un représentant des enseignants-chercheurs ou enseignants et d'un représentant des usagers au conseil du Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPP)
- Désignation d'un représentant des usagers au Comité d'Orientation du Pôle de Compétences en Langues (PCL)
- Présentation du Technopole Transalley : Learning Center
- Avancement du ROF et de l'Offre de Formation
- Avis sur un projet de formation en alternance : Master Comptabilité Contrôle Audit
- Point sur les relations Collèges-Lycées
- Point sur la Commission Vie de l'Etudiant du 11 octobre 2012
- Point sur la mise en place de l'équipe plurielle relative au suivi des étudiants en situation de handicap
- · Questions diverses

La séance débute à 14h00 et le conseil est présidé par Madame Souad HARMAND, Vice Présidente chargée des formations et Vice Présidente CEVU.

Le quorum étant atteint, le conseil peut siéger valablement.

I. Approbation du compte rendu du 28 juin 2012

Aucune remarque n'est formulée, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Monsieur Sénéchal interroge Madame Harmand sur la divulgation des fiches missions des Vices Présidents.

Madame Harmand lui répond que le Président est saisi de ce dossier et lui assure que dès qu'elle en aura connaissance elle les diffusera.

II. <u>Désignation d'un représentant des enseignants-chercheurs ou enseignants et d'un représentant des usagers au conseil du Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS).</u>

Madame Harmand donne la parole à Monsieur Varago, responsable du Service d'Action Juridique et Contentieuse de l'établissement.

Monsieur Varago rappelle aux membres du CEVU que les Statuts du SUMPPS prévoient que soit désigné un représentant élu au CEVU parmi les enseignants-chercheurs et enseignants ainsi qu'un représentant usager.

Monsieur Petit pour les enseignants-chercheurs et enseignants et Madame Béglot pour les usagers se portent candidats.

Ces candidatures sont acceptées à l'unanimité.

III. <u>Désignation d'un représentant des usagers au Comité d'Orientation du Pôle de Compétences en Langues (PCL).</u>

Monsieur Varago rappelle aux membres du CEVU que les Statuts du PCL prévoient que soit désigné un représentant élu au CEVU parmi les usagers.

Monsieur Maréchal pour les usagers se porte candidat.

Cette candidature est acceptée à l'unanimité.

IV. Présentation du Technopole Transalley : Learning Center

Madame Harmand cède la parole à Monsieur Meuric directeur du Technopole Transalley.

Monsieur Meuric présente le Technopole:

Origine:

L'association Technopôle du Valenciennois, créée en juin 2009, est chargée du pilotage, de la coordination et de la promotion du projet.

Plusieurs instances techniques ont été mises en place, comme le comité des directeurs, le comité technique d'aménagement et des groupes de travail mobilisés sur des sujets particuliers (mobilité intelligente, services aux résidents...)

L'origine de la démarche technopolitaine repose sur une volonté du territoire, une volonté du monde de la recherche et de l'enseignement supérieur et du monde économique.

Objectif:

L'objectif est de créer des activités économiques innovantes sur le thème des Transports & Mobilité durables, en lien avec la recherche et la formation, sur le territoire, dans une logique de cluster.

Pourquoi cette thématique ?

La Région Nord-Pas de Calais est la 1ère région française ferroviaire et la 2ème région française automobile. C'est donc la priorité N°1 pour le territoire (Stratégie Régionale Innovation).

S'y trouve : le Pôle de compétitivité à vocation mondiale (I-TRANS),

les Pôles automobile et ferroviaire, rassemblant constructeurs, équipementiers, bureaux d'études...

Les Organismes liés aux transports: Agence Ferroviaire Européenne, Le Centre d'essais ferroviaire CEF, Certifer, Centres Technologiques L'Institut de Recherche Technologique RAILENIUM

Les objectifs de l'UVHC :

Créer un lieu d'excellence, de recherche, de formation et d'innovation, dédié aux transports & mobilité durables de portée internationale.

Créer un lieu-ressources pour les entreprises régionales des filières ferroviaire et automobile. Créer un lieu-ressources pour les chercheurs, les étudiants, le grand public...

Objectifs du Technopole:

Accueillir principalement:

- des entreprises voulant travailler avec l'Université et les centres de transfert
- des entreprises voulant être au cœur des filières/marchés transports
- des centres de R&D / équipes de R&D
- des jeunes entreprises innovantes / PMEs
- des institutions liées aux transports (recherche, plateforme, formation...)
- les clusters transports et opérateurs innovation

Offres de services:

Offre de services aux entreprises - Accès privilégié :

- à la Recherche (partenariale, consortium, AAP)
- aux plateformes technologiques (essais, calcul, centre réalité virtuelle...)
- aux ressources humaines (stagiaires, apprentis, CIFRE, recrutement...)
- aux dispositifs de financement (croissance, innovation...)
- à la documentation scientifique / veille

Offre de services aux créateurs (lieu et accompagnement):

- incubateur
- pépinière

Offre de services mutualisés:

- salle de conférences / réunion
- espace d'exposition
- visio conférence...

Offre de services aux salariés / résidents:

- restauration
- sports / culture
- crèche...

Animation du site intense (rencontre entreprises /chercheurs, rencontres d'affaires, club R&D...) Une équipe dédiée à l'accompagnement des résidents.

Après cette présentation, Madame Harmand précise que ce technopole est un projet de grande importance non seulement en termes de recherche et développement, mais également en termes d'hébergement et de restauration.

Il permettra de soutenir les formations par la mise à disposition de plateformes technologiques de haut niveau dans les secteurs de l'automobile et du ferroviaire.

Madame Cancellière souhaite savoir quelle est le type de collaboration envisagé avec le hubhouse.

Monsieur Meuric lui répond que le hubhouse se trouve en amont du processus. Les deux sont complémentaires. La formalisation de ce partenariat se fera en 2013.

Monsieur Sénéchal, souhaite connaître :

L'articulation entre le Technopole et la SATT (La Société d'Accélération du Transfert de Technologies), qui le préside et qui en est le référent UVHC?

Monsieur Meuric lui répond que la SATT joue le rôle de « maturation » de projet et le technopole favorise l'implantation de nouvelles entreprises. Il y a complémentarité. Quand aux deux autres questions, le Président Mohamed Ourak est le référent et le Président du Technopole.

Madame Herbin fait remarquer que le technopole prévoit dans les services offerts, l'implantation d'une épicerie. Elle souhaite donc savoir si le projet étudiant de création d'une épicerie solidaire pouvait y être implanté.

Madame Harmand lui répond que la question peut être effectivement étudiée.

Madame Truffert interroge Monsieur Meuric sur le terme qui est associé au Technopole à savoir : learning center. Pourquoi avoir repris ce terme ? Qui a-t-il derrière ?

Monsieur Meuric répond que le technopole disposera d'un learning center transport durable et mobilité. Le Conseil Régional pourrait le labelliser Learning Center Régional à partir de 2014.

Madame Truffert déplore qu'il n'y ait pas eu de concertation avec elle, puisqu'elle découvre le dossier. Elle souhaite savoir qu'elle sera la documentation scientifique proposée.

Madame Harmand lui répond, que ce learning center disposera d'une documentation technologiques et de démonstrateurs d'équipements sur les thèmes du ferroviaire et de l'automobile. C'est la raison pour laquelle le SCD n'a pas été associé dans cette première phase.

Monsieur Meuric précise que les partenaires souhaitent créer une bibliothèque de matériel. Il conclut que le chantier n'en est qu'à ses débuts et que tout reste à construire.

Madame Harmand ajoute que cette structure permettra de sensibiliser les jeunes (Lycéens et Collégiens) aux métiers des transports.

Monsieur Coutellier ajoute que ce learning center est un lien important entre le monde industriel et le monde de la recherche. Son atout sera de posséder une documentation spécifique à la pointe.

V. Avancement du ROF et de l'Offre de Formation

Madame Harmand rappel le calendrier : la première remontée des groupes de travail est attendue pour le 26/11. Ils ont pour mission de remonter la structure globale de la formation par domaine en partant des débouchés professionnels visés.

Trois groupes ont été constitués, un par domaine et des groupes transversaux.

Les 6 VP Formations de la région, travaillent sur la cohérence de l'offre de formation régionale sous l'égide du PRES (Co habilitation des formations).

Madame Sénéchal intervient et précise que les outils de saisies des formations sera livré le 7/12. Concrètement la saisie ne pourra être effective qu'à/c de janvier 2013.

Monsieur Sénéchal précise que les rédactions de contrats de site au niveau académique permettront de créer une cohérence de l'offre de formation au niveau régional. Il est impératif de développer les partenariats avec le réseau des EPLE.

Madame Harmand ajoute qu'il faut également insérer les antennes de l'UVHC dans cette logique.

VI. Avis sur un projet de formation en alternance : Master Comptabilité Contrôle Audit

Madame Harmand cède la parole à Madame Mairesse pour la présentation de la formation.

Madame Mairesse informe les membres du CEVU que cette formation a reçu un avis favorable par Formasup. Cette création répond à une forte demande des professionnels de ce secteur qui souhaitaient qu'elle soit ouverte également en apprentissage. L'IAE présente maintenat une filière complète dans ce domaine de la Licence au Doctorat, ce qui permet de répondre aux attentes également des étudiants.

Cette formation totalise un volume horaire de 964h.

Les publics visés sont les étudiants de L3 CCA, DUT GEA, BTS + L3, DCG

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants chercheurs, d'enseignants et de professionnels (50% en M2).

<u>Partenaire</u>: KPMG Fort taux d'insertion

<u>Débouchés</u>: Contrôleur de gestion, Responsable financier, Expert Comptable, Commissaire aux Comptes

La demande d'ouverture a été faite pour une demi-section soit 13 apprentis. A ce jour 12 engagements fermes ont été pris.

Monsieur Pommeray souhaite savoir si la formation existe en parallèle.

Madame Mairesse lui répond par l'affirmative et précise que l'idée est de mélanger les publics FI et FA.

Madame Harmand ajoute que cette idée de mixer les publics va se développer. Concrètement pendant que les FA seront en entreprise les FI travailleront sur des projets.

Monsieur Sénéchal souhaite savoir si des stages sont envisagés dans le secteur public comme les Centres Hospitaliers, les Universités.

Madame Mairesse lui répond, qu'effectivement cela se fait avec le milieu associatif. La réflexion vers le secteur public devra avoir lieu si les effectifs passent de 13 à 26 apprentis.

Le CEVU émet un avis favorable à l'ouverture de cette formation par apprentissage.

VII. Point sur les relations Collèges-Lycées

Madame Harmand laisse la parole à Madame Derviaux chargée de mission relations collèges lycées pour l'UVHC.

Madame Derviaux expose aux membres du CEVU que l'objectif est de coordonner les actions vers les collèges et les lycées.

Des actions existent aujourd'hui organisées par le SIO, SIP, par les composantes.

Il faut recenser les attentes, les actions qui existent, pérenniser l'existant et élargir par le développement de nouvelles actions.

Sont en projet :

Les cordées de la réussite :

L'objectif est d'accroitre l'ambition scolaire des jeunes qui n'envisagent pas de poursuite d'étude en fonction de leur origine sociale ou géographique. Promouvoir l'excellence.

L'idée est que l'UVHC s'inscrive aux cordées de la réussite 2013 2014, pour cela il faut créer un réseau d'établissements autour d'un projet.

Une journée d'accueil des chefs d'établissements (EPLE) de l'arrondissement autour d'une thématique : Formation/ débouchés professionnels

Une rencontre avec les parents d'élèves (orientation, insertion professionnelle)

Madame Harmand précise que d'après une étude réalisée par l'UVHC, les étudiants s'orientent pour 50% d'entre eux en consultant le site web et pour 36% sur conseils de leurs parents. Il est donc stratégique de sensibiliser les parents.

Monsieur Bouchez estime qu'il faut prendre également en considération, l'absence d'ambition ou les ambitions modestes des étudiants de la région. Idem pour la mobilité, peu d'étudiant souhaite s'éloigner pour étudier. Il faut stimuler pour éviter cela.

Monsieur Sénéchal estime qu'il est fondamental d'organiser cette rencontre avec les parents d'élèves. Les universités lilloises organisent ces rencontres (Demain l'université), mais la difficulté majeure de cette manifestation est de mobiliser les forces vives.

Madame Truffert estime quant à elle qu'il faut associer les laboratoires

Madame Harmand ajoute qu'effectivement un projet immersion recherche est à l'étude où le but serait l'immersion de tous les étudiants pendant leur formation et également la possibilité de sensibiliser les lycéens, dans nos laboratoires.

Madame Truffert ajoute qu'aujourd'hui déjà le SCD accueille des lycéens pour qu'ils puissent travailler.

VIII. Point sur la Commission Vie de l'Etudiant du 11 octobre 2012

Madame Harmand laisse la parole au Vice Président étudiant, Monsieur Loirs.

Monsieur Loirs fait part aux membres du CEVU des chantiers qui ont été lancés lors de la Commission de la Vie de l'Etudiant du 11/10.

Tout d'abord les orientations du FSDIE. Trois thématiques ont été lancées pour cette année universitaire : la culture, le développement durable et le handicap

Lancement du chantier d'une charte des associations par la mise en place de groupes de travail dont les membres sont issus de la CVE et du CEVU. L'objectif est que cette charte soit applicable à la rentrée.

Madame Harmand précise que le dossier FSDIE doit être constitué avec sérieux, qu'il doit comporter le bilan de l'année passée, un budget équilibré...

Monsieur Loirs précise qu'en dehors de ces 3 thématiques la vie du FSDIE continue, le dépôt de dossier continu.

Madame Caouder ajoute qu'il est primordial d'inciter les porteurs de projet à trouver des mécènes, des sponsors afin de développer les partenariats avec les entreprises extérieures. Les porteurs de projet trouveront une aide auprès du bureau de la vie de l'étudiant.

Madame Harmand ajoute que l'investissement, l'expérience associative devrait faire l'objet d'une valorisation lors de la prochaine offre de formation.

Madame Caouder ajoute que le calendrier des CVE et FSDIE a été ajouté aux calendriers des 3 conseils et distribué lors de cette CVE.

IX. Point sur la mise en place de l'équipe plurielle relative au suivi des étudiants en situation de handicap

Madame Harmand demande à Monsieur Pudlo chargé de mission handicap de prendre la parole.

Monsieur Pudlo fait un bref rappel du contexte législatif notamment les quatre axes de la charte du handicap d'avril 2012. Sa mission est de faire du handicap une thématique transversale dans la stratégie de l'UVHC.

La mission Mobilité Durable et Handicap qu'il pilote comporte cinq volets :

- Handicap et étudiants
- Handicap et personnels
- Handicap et formation
- Handicap et recherche
- Handicap et valorisation

Récemment a été mis en place une équipe plurielle au sein de l'UVHC. Cette équipe a pour mission de mettre en place des actions en faveur des personnes en situation de handicap.

Deux journées sont dores et déjà programmées : Handivalide le 19.03.2013 et Handival en Juin 2013.

Madame Caouder ajoute que nous avons connaissance des étudiants en situation de handicap grâce aux informations déclarées par ceux-ci lors de leur inscription.

Monsieur Coutellier demande si tous les étudiants qui sont concernés remplissent ces informations.

Monsieur Bouchez répond que les étudiants sont libres de l'indiquer. Certains ne le souhaitent pas, car leur handicap n'a aucune incidence sur leur vie d'étudiant. Ceux qui le déclarent reçoivent automatiquement un courrier du Bureau de la Vie de l'étudiant pour leur faire part des aides auxquels ils peuvent prétendre.

Madame Harmand souhaite communiquer d'avantage notamment par la réalisation de plaquettes de communications synthétiques qui favoriseront la sensibilisation et accentueront le nombre de déclarations.

Monsieur Pudlo confirme que la problématique est la même chez les personnels. Il estime qu'on a besoin de tous les acteurs pour repérer les personnes en situation de handicap.

Monsieur Sénéchal demande à ce qu'un lieu soit dévolu à ces personnes au rez de chaussée de la MSE notamment pour réaliser des entretiens professionnels.

X. Questions diverses

Monsieur Petit souhaite connaître la raison pour laquelle il n'y a pas une journée d'intégration de tous les étudiants étrangers à l'UVHC ?

Monsieur Bouchez lui répond qu'une journée d'accueil a bien lieu mais uniquement pour les étudiants étrangers du programme Erasmus. Cette journée est organisée par le Service des relations internationales.

Madame Floquet confirme et estime qu'il y a de faite inégalité de traitement. Tous les étudiants étrangers devraient avoir une journée d'accueil.

Madame Harmand informe les membres du CEVU, que cette question sera étudiée lors d'un prochain CEVU.

Monsieur Maréchal informe le CEVU que les fermetures de bâtiments et du SCD à 19H pose problème quand on étudie.

Madame Truffert déplore cette réalité pour le SCD. Si l'on veut accroitre l'amplitude d'ouverture des bibliothèques il faut recruter plus d'étudiants, multiplier les permanences des personnels, cela a un coût que l'université ne peut absorber. Toutefois il est impératif que l'étudiant ait un lieu où travailler, c'est un atout pour l'université en termes de qualité de vie.

Pour information le ministère préconise une ouverture de 65h/semaine, la moyenne nationale est de 64h, pour valenciennes la moyenne est de 60h.

Monsieur Hamroun intervient pour sensibiliser le CEVU sur les problèmes d'accès à l'ENT que rencontrent les étudiants.

Monsieur Bouchez lui répond que si certains étudiants n'ont pas accès à l'ENT c'est qu'ils ne sont pas inscrits. Pas d'inscription, pas de code ENT. La DEVE inscrit les étudiants au fur et à mesure que les dossiers d'inscription lui arrivent. La délivrance du code n'est possible que s'il ya eu recensement.

Madame Harmand souhaite que soit attribuer des codes provisoires pour ces étudiants en attente d'inscription. Dans l'attente de cette solution et dans la mesure du possible, les enseignants peuvent peut-être donner des documents papier à ceux-ci.

A la suite de cette dernière intervention, Madame Harmand lève la séance et annonce que Messieurs Guizard VP Relations Internationales et Mayeur Directeur du Service Informatique seront invités au CEVU du 29/11.

Présidence:

Madame Souad HARMAND, vice présidente CEVU

Membres présents avec voix délibératives :

Collège A:

MAIRESSE Marie Pierre GOUAZE Serge DUBAR Mirentxu DUBOIS André SENECHAL Olivier

Collège B:

CHERRIER Emmanuel
HAMROUN Mohammed
DELEVAQUE Franck
PETIT Dorian
POMMERAY Michel

Collège BIATSS:

BOUCHEZ Bernard FLOQUET Laurence JOLY André

Collège Usagers:

HERBIN Amandine RAVEL Amélie MARECHAL Simon BEGLOT Chloé KARAGIMEZ Stéphane LEMEITER Maxime LOIRS Romaric MASLARD Julien

Personnalités extérieures :

CLAISSE Thierry

Membres invités :

Mesdames : Caouder Isabelle, Derviaux Sylvie, , Cancellière Mélinda, , Sénéchal Sandrine, Truffert Françoise,

Messieurs : Bonduelle Alexandre, Coutellier Daniel, Deruy Eric, Varago Manuel, Meuric Stéphane, Pudlo Philippe

Pouvoirs:

OUAFTOUH Mohammadi à DUBOIS André KRAS Anne Marie à MAIRESSE Marie Pierre NIEMCZYK Sylvie à CHERRIER Emmanuel GOUTIN Philippe à POMMERAY Michel TURPIN-WINTER Hélène à PETIT Dorian DAURIER Romaric à JOLY André PILNIAK Adrien à HERBIN Amandine WAAST Séverine à CLAISSE Thierry

La Vice Présidente CEVU

Pr. Souad HARMAND